

# Chapitre 9

## La Famille

### I- La Famille

- A. La Cellule Familiale:
  - a. La famille est la base de la société en France
  - b. La famille a évolué d'une famille traditionnelle (le père est le chef de famille) à une famille contemporaine variée
  - c. Il y a de moins en moins de mariages en France, mais il y a autant de familles.

### II-Le mariage et les enfants

- A. L'Église catholique et la famille avant la Révolution
  - a. Avant la Révolution, la France était un état catholique, où il n'y avait pas de séparation entre l'Eglise et l'État.
  - b. L'Église catholique tenait les registres de démographie. Depuis l'ordonnance de Villers-Cotterêts, les prêtres avaient l'autorité nécessaire pour:
    - i. Enregistrer les naissances (baptêmes)
    - i. Célébrer les mariages (pas de divorce)
    - ii. Enterrer les morts
- B. A la Révolution
  - a. Le système d'état-civil est créé pour remplir le rôle tenu auparavant par l'Église
  - b. Les maires sont officiers d'état-civil
  - c. L'Église catholique est interdite en France.
  - d. Le mariage est désormais un acte légal civil.
  - e. En 1801, Napoléon rend à l'Église certaines de ses prérogatives. Il établit un double système:
    - i. Le mariage civil (révolutionnaire) est obligatoire
    - ii. Le mariage religieux est possible après le mariage civil, mais il est facultatif
- C. Le Mariage, Acte Public
  - b. Il y a donc tout un système de formalités qui visent à protéger les intérêts des époux et à éviter les complications légales
    - i. Le mariage doit être célébré dans la commune de résidence de l'un des deux époux
    - ii. Chaque époux doit fournir une fiche d'état-civil, une attestation de domicile et un certificat médical
    - iii. Publication des bans: le projet de mariage doit être publié dans les deux communes dix jours à l'avance
  - c. Le Livret de Famille
    - i. Chaque famille a un livret de famille, un petit registre personnel d'état-civil
    - ii. Chaque acte d'état-civil y est inscrit par le maire
    - iii. Le premier acte est l'acte de mariage des parents
    - iv. On y inscrit chaque naissance et chaque mort.
  - d. Après le mariage civil, les époux peuvent se marier religieusement
- D. La Naissance d'un enfant
  - a. Après chaque naissance, les parents ont trois jours pour déclarer la naissance à l'état-civil
    - i. Jusqu'en 1966, les seuls prénoms possibles étaient des prénoms catholiques ou antiques
    - ii. Désormais, les parents sont libres de choisir un prénom consacré par l'usage, mais le maire peut s'opposer à un prénom contraire aux intérêts de l'enfant
    - iii. L'enfant porte traditionnellement le nom de famille du père, mais il peut aussi porter le nom joint de son père et de sa mère
    - iv. Comme pour le mariage, la cérémonie civile (déclaration d'état-civil) est obligatoire; la cérémonie religieuse (baptême) est facultative
  - b. Les droits de l'enfant
    - i. Dès la naissance, les droits de l'enfant sont prescrits par le Code civil
    - ii. L'enfant est mineur jusqu'à l'âge de 18 ans
    - iii. Les parents partagent l'autorité parentale sauf s'ils ne sont pas mariés.
    - iv. A 2 ans, l'enfant peut entrer à l'école.
    - v. A 15 ans, les relations sexuelles sont légales.
    - vi. Jusqu'en 2006, les filles pouvaient se marier à 15 ans, avec l'autorisation parentale ;

aujourd'hui, les filles comme les garçons doivent avoir 18 ans.

vii. La majorité est à l'âge de 18 ans (vote, armée)

### III- Les Jeunes et la sexualité

- A. Campagne du gouvernement depuis les années 80:
  - a. réduire les grossesses involontaires
  - b. réduire le nombre d'avortement. Le gouvernement estime que le taux d'avortement est trop élevé, surtout chez les mineures
  - c. réduire le nombre de victimes de maladies sexuellement transmises
  - d. préconiser la contraception
  - e. cette campagne se fait sans opposition de la droite ou de la gauche
- B. La Contraception à l'école
  - a. "La Contraception, choisissez la vôtre"
    - i. campagne d'information dans les lycées, les universités, les centres sociaux de santé, les pharmacies
    - ii. Intégration de la contraception dans programmes d'éducation sexuelle obligatoire dans les lycées
    - iii. distribution de la Pilule Contraceptive d'Urgence (pilule du lendemain) dans toutes les écoles
  - b. La contraception est une question de santé publique et non de morale pour les Français.

### IV-L'Union libre et le Pacte civil de solidarité

- A. L'Union libre
  - a. le concubinage est le fait que deux personnes vivent ensemble sans être mariés
  - b. l'union libre a été peu à peu reconnue par le gouvernement français
  - c. depuis 1981, la sexualité des individus est reconnue et protégée en France, mais pas celle des couples homosexuels, jusqu'en 1999
- B. Pacte Civil de Solidarité
  - a. En 1999, le projet controversé du PACs a été proposé
    - i. Accord entre deux personnes adultes consentantes de vivre ensemble et de fonder un foyer, quelque soit leur sexe
    - ii. Possibilité d'une union homosexuelle légale (comme dans plusieurs pays européens)
  - b. Sondage du mois de janvier 1999:
    - i. 2/3 des Français l'approuvent pour les couples hétérosexuels
    - ii. 49% des Français l'approuvent pour les couples homosexuels
  - c. Sujet très controversé en France
- C. Les effets juridiques du PACs
  - a. aide matérielle mutuelle, solidarité dans les dettes et le logement
  - b. en cas de décès, un partenaire n'est pas bénéficiaire, à moins qu'il y ait un testament
  - c. déclaration d'impôts commune après trois ans
  - d. assurance sociale partagée
  - e. possibilité de demander des vacances ensemble
  - f. si les partenaires travaillent pour l'état dans des villes différentes, ils peuvent demander à se rapprocher, comme les personnes mariées
- D. Qui passe un PACs?
  - a. les couples homosexuels, qui ne peuvent pas se marier
  - b. les couples hétérosexuels qui ne veulent pas se marier mais qui veulent davantage de bénéfice qu'avec l'union libre

### V-La Politique familiale

- A. L'État français a une politique familiale très développée
  - a. Cette politique a commencé dans les années 30
  - b. La population de la France était stagnante depuis le début du siècle
- B. La politique de l'État a deux buts:
  - a. Compensation financière des familles avec les allocations familiales
    - i. Politique égalitaire

- ii. Protection des droits individuels des enfants
- b. Stimulation de la natalité en France
  - i. Depuis le 18ème siècle, le gouvernement a la perception que la France a besoin d'une plus grande population
- c. Cette politique est parfois controversée,
  - i. parce que le gouvernement encourage les femmes à rester à la maison au lieu de se développer professionnellement
  - ii. mais l'état offre aussi beaucoup de crèche et de garderies
- C. Pour bénéficier des allocations familiales il faut
  - a. Résider en France (mais non être citoyen)
  - b. avoir deux enfants ou plus
  - c. le montant des allocations augmentent lorsque l'enfant grandit

## VI-La Condition féminine

- A. Le Mouvement Féministe
  - a. Pendant la Révolution, les femmes commencent à pousser pour avoir certains droits
  - b. Olympe de Gouges écrit la "Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne"
  - c. Les Françaises créent le terme "féminisme"
  - d. Jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle, le code civil traite les femmes comme des mineures
- B. Sous la Troisième République, les femmes acquièrent des droits importants
  - a. 1880: droit à une éducation secondaire publique
  - b. 1881: droit d'avoir un compte en banque
  - c. 1907: droit de disposer de son salaire
  - d. 1938: droit de ne pas obéir à son mari
- C. Au Vingtième Siècle
  - a. 1946:
    - i. La Constitution de la IVème République garantit des droits égaux pour les femmes, en particulier le droit de vote
    - ii. la France est le premier pays au monde à adopter le slogan: « À travail égal, salaire égal »
  - b. 1965: mari et femme sont égaux
  - c. 1970:
    - i. autorité parentale
    - ii. Création du Mouvement de Libération de la Femme avec Simone de Beauvoir. "Un homme sur deux est une femme"
  - d. 1974: Loi Veil:
    - i. L'IVG est légale en France
    - ii. L'accès à la contraception est libre pour tous
    - iii. Création du ministère des Droits de la Femme
  - a. 1975: Réforme du divorce
  - b. 1978: Le viol devient un crime puni d'emprisonnement
  - c. 1982:
    - i. L'avortement devient libre et gratuit (m me pour les mineures à partir de 15 ans, sous certaines conditions)
    - ii. La "majorité" sexuelle est fixée à 15 ans
  - d. 1988: mise en vente de RU486, "Cette pilule est la propriété morale des femmes" dit Claude Évin, ministre de la Santé
- D. Condition de la Femme Aujourd'hui
  - a. Théoriquement, les femmes et les hommes ont des droits égaux
  - b. En pratique, les femmes cherchent toujours une égalité de fait
    - i. Les femmes ont un accès limité aux meilleurs programmes universitaires (55 % /15%)
    - ii. Les femmes sont sous-représentées dans la politique. Elles représentent 53% de l'électorat mais seulement:
      - (1) 5% des députés 3% des préfets
      - (2) 6% des maires 5% des sénateurs
  - c. Les femmes se battent
    - i. pour la parité

- ii. Pour l'égalité linguistique

### VII-La Famille en crise

- A. Le mariage disparaît, la famille reste:
  - a. Taux de divorce élevé: 4 mariages sur 10
  - b. Taux de cohabitation élevée:
    - i. 12 % de tous les couples ne sont pas mariés
    - ii. 90% des couples mariés ont habité ensemble avant le mariage
    - iii. 1 enfant sur trois a des parents qui ne sont pas mariés
- B. La cohabitation pose des problèmes légaux
  - a. Séparation
  - b. Héritage
  - c. Bénéfices sociaux
  - d. Nouvelle législation du PACs (Pacte Civil de Solidarité)

### VIII-La Population de la France

- A. La population de la France:
  - a. 60 millions de Français en métropole
  - b. 2 millions de Français dans les TOM-DOM
- B. Évolution de la population en chiffres:
  - a. en 1800, la France est le pays le plus peuplé d'Europe
  - b. en 1900, avec 40 millions, la France est le cinquième pays d'Europe par sa population
  - c. en 1946, avec 40 millions d'habitants, la France est stationnaire
  - d. Aujourd'hui, la population de la France est la deuxième d'Europe, après l'Allemagne et au même rang que le Royaume Uni
  - e. la France et l'Espagne sont les deux pays les moins denses d'Europe
- C. Tendances:
  - a. l'exode rural continue:
    - i. les nouvelles régions d'exode sont l'Ile-de-France, la Région Rhône-Alpes, la Provence-Côte-d'Azur
    - ii. le Massif Central est presque déserté
  - b. déséquilibre entre les trois âges:
    - i. les jeunes (moins de 20 ans): 25%
    - ii. les adultes (de 20 à 60 ans): 54%
    - iii. les personnes âgées (plus de 60 ans): 21%

Vocabulaire				
enceinte	le MLF	les prêtres	RU486	un prénom
la grossesse	le PACs	l'état-civil	un avortement	une crèche
la naissance	les bans	l'union libre	un livret de famille	une IVG